



Maison de la Gibauderie

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 MAI 2024

**ASSOCIATION DE GESTION ET D'ANIMATION DE LA MAISON DE LA
GIBAUDERIE**

L'Assemblée Générale Ordinaire est présidée par Sophie Jousseau (présidente) qui l'anime avec Aurélien Lautard (directeur).

Ordre du jour :

1-Bilan 2023 : rapport moral, rapport d'activité, rapport financier, choix du commissaire aux comptes.

2-Perspectives 2024 : rapport d'orientation, budget prévisionnel 2024.

3-Vie associative : adoption des montants des adhésions 2024-2025, affectation du résultat et élection des candidats au Conseil d'Administration.

Il a été établi d'après les feuilles de présence émargées par les membres présents que :

- 31 membres actifs étaient présents,
- 23 membres étaient représentés par un pouvoir,
- 6 associations partenaires étaient représentées par 10 membres,
- Le total des membres actifs présents et représentés est donc de 64.
- Le nombre d'adhérents de l'association est de 733
- Le quorum est d'un sixième : il n'est donc pas atteint.

Comme le prévoient les statuts, une Assemblée Générale est à nouveau convoquée et peut délibérer quel que soit le nombre des membres présents et représentés.

Associations partenaires présentes ou représentées :

Gibaularge, Vestibule de la Parole, Chœur des Champs, Gymnastique volontaire de la Gibauderie, APE Ouistitis et Cie, Ligue des droits de l'Homme.

Ville de Poitiers :

Alexandra Besnard, Adjointe à l'Éducation populaire et aux Maisons de quartier et au numérique responsable, présente.

Léonore Moncond'huy, Maire, Ombelyne Dagicour, 1^{ère} adjointe en charge de la démocratie locale, excusées

Assemblée Nationale :



Maison de la Gibauderie

Sacha Houlié, député de la Vienne, excusé.

Fédération des Centres Sociaux :

Christophe Parent, secrétaire.

Maisons de quartiers de Poitiers :

Cap SUD : Delphine Naissant, trésorière,

M3Q : Christophe Parent, président,

La Blaiserie : Céline Guignard, présidente, Gwen Caillaud, directeur , excusés.

CCAS :

Gaelle Perigaud Morla, directrice, excusée.

GESC (Groupement d'Employeurs Socio-culturels) :

Marie-Estelle Dudit, excusée.

Amandine Contet, directrice des **Archives Départementales**, Madame Dubernard, proviseur **du lycée Camille Guérin**, excusées.

Début de l'Assemblée Générale Ordinaire : 10h15

1-BILAN 2023 :

Sophie Jousseume rappelle que l'Assemblée Générale est le moment de l'année où la Maison de la Gibauderie rend compte de ses actions et présente ses projets aux adhérents, qui ont l'occasion de s'exprimer.

1-Rapport moral :

Consultable sur le site internet de la Maison de la Gibauderie, dans la rubrique « Ressources- Rapports, Procès-verbaux -2024- Rapport d'Assemblée Générale 2024- Rapport moral 2023 ».

Présenté par la présidente :

« La Maison de la Gibauderie poursuit, à travers ses multiples activités, des objectifs sociaux complémentaires. Le premier objectif est celui de la convivialité et le développement du lien social. Non seulement la Maison de quartier a proposé une multitude d'occasions de rencontre (dans nos murs ou à l'extérieur), mais elle agit concrètement contre l'isolement des plus âgés ou des parents seuls. À ce propos le secteur « Bien vieillir » a pris un essor que je salue, grâce à l'investissement considérable des salariés et bénévoles : 126 personnes différentes ont été en lien avec la Maison et on enregistre un total de 79 temps collectif pour ce public âgé désireux de conserver une vie sociale. Notre Maison œuvre aussi pour développer, encourager la citoyenneté, la conscience d'appartenir à un groupe social, la conscience que la vie en groupe nécessite des débats et des décisions. C'est pourquoi nous sommes, fondamentalement, reconnus comme une institution d'éducation populaire. En parallèle, nous avons



Maison de la Gibauderie

à cœur la justice sociale, ou, pour le dire autrement, la lutte contre les inégalités et tous les freins que subissent les plus faibles d'entre nous, qu'il s'agisse de pauvreté, de handicap, de vieillesse ou de monoparentalité. Nous sommes aujourd'hui bien repérés dans le quartier comme un lieu ressource pour améliorer les conditions de vie grâce à un meilleur accès aux droits. Enfin nous avons mis l'accent sur la nécessaire transition écologique. En effet notre mode de vie consomme trop de ressources, trop d'eau, trop d'énergie, trop de matières premières. Nous devons apprendre à vivre plus sobrement et à générer moins de déchets. Cette « sobriété » s'apprend, s'expérimente, c'est une évolution, une transition et la Maison de quartier a joué son rôle sur le sujet en acculturant ses salariés et ses usagers et en menant des actions concrètes de sobriété. Notre rapport d'activité montre l'ampleur du travail et de l'engagement fourni par les salariés et par les bénévoles pour atteindre ces objectifs. 20 salariés (pour 15 ETP) et 80 bénévoles (représentant 3,5 ETP : 5200 h) ont produit une masse considérable d'actions destinées à remplir le contrat que nous avons conclu avec nos deux financeurs principaux : la Ville et la CAF. Qqs chiffres pour 2023 : La MG a accueilli 298 enfants différents dans les accueils de loisirs 3-10 ans, et 129 jeunes de 11 à 18 ans. Soit 427 mineurs. Je salue l'engagement sans faille de l'équipe d'animateurs qui œuvre pour que cet accueil de loisirs bénéficie à toutes les familles qui le souhaitent et qui organise un partage des places pour n'exclure aucun enfant. Cette mission est de plus en plus difficile car le nombre de places ne permet plus de faire face à la demande. Je salue aussi le parti-pris de l'épanouissement de l'enfant, qui est très visible dans le fonctionnement de cet Accueil, ce qui correspond à l'objectif de construction de soi, d'estime de soi. L'aide aux familles et à la réussite scolaire bénéficie à 50 enfants différents, entourés par 4 animateurs et 13 bénévoles. La Maison a aussi accueilli des centaines d'habitants adultes dans des activités très diverses, des plus informelles (comme l'accueil dans le hall pour lire le journal ou s'asseoir un moment au calme) jusqu'au plus structurées (sorties, activités avec un intervenant, spectacles ou conférences), animées par un salarié et/ou un bénévole. Enfin 52 associations ont utilisé nos locaux, gratuitement ou à titre payant selon les cas. Pour terminer j'ajoute que nous nous sommes dotés d'un outil d'évaluation continue de notre action. Tous les 6 mois nous faisons le point sur notre capacité à atteindre nos objectifs : nous analysons nos succès et nos échecs. Ce pilotage par objectifs réunit tous les salariés et les 5 bénévoles volontaires dans une séance commune, il resserre les liens entre nous tous et il est précieux pour ajuster au mieux, notre action quotidienne. Néanmoins un point négatif tempère cette satisfaction pour 2023 : l'augmentation de nos charges (inflation, augmentation des salaires de la convention collective) ne nous permet pas de maintenir ce niveau d'activité pour l'année 2024. Ce sera l'objet du rapport d'orientation qui suivra ».



Maison de la Gibauderie

2-Rapport d'activités :

Consultable sur le site internet de la Maison de la Gibauderie, dans la rubrique « Ressources- Rapports, Procès-verbaux -2024- Rapport d'Assemblée Générale 2024- Rapport d'activités 2023 ».

En Assemblée Générale sont développés des points particuliers qui ont marqué l'année 2023.

. Le groupe accès à l'eau potable:

Alexandra Besnard, Adjointe à l'Éducation populaire et aux Maisons de quartier et au numérique responsable, représente la ville, précise que ce travail de sensibilisation est pour la ville un objectif des maisons de quartier : accompagner les habitants dans leur accès aux droits. Les maisons de quartier, âgées de plus de 40 ans pour la plupart, socle du lien social, sont une vraie richesse dans l'éducation populaire. Même si c'est une période compliquée financièrement, la ville est présente aux côtés des maisons de quartier, elle l'est aussi par ses échanges avec elles.

David de Martel, un des participants au groupe « Accès à l'eau potable » nous en parle :

« Je suis là pour vous parler d'un petit groupe de personnes qui se rassemble régulièrement depuis 8 mois environ, dans les locaux de la maison de la gibauderie. Au départ, une enquête sur les attentes environnementales a été effectuée par les différentes maisons de quartier, et, lors de la restitution il a été demandé aux gens présents de faire ressortir un sujet à approfondir,

Dans les sujets, celui de l'eau est beaucoup revenu, et on a décidé de nommer le groupe « accès à l'eau potable » puis « gardons notre eau potable »

Le sujet est vaste

Dans les questions que l'on s'est posé en voici quelques-unes :

À Poitiers, l'eau est très calcaire, chauffée, elle laisse des traces, alors qu'à Pékin, ce souci n'existe pas, pour certains habitants cela suscite le doute sur la qualité de l'eau,

->Ce sujet a vite dérivé sur les équipements qui permettent d'abaisser le taux de calcaire,

Dans certains logements collectifs privés, les factures d'eau ne sont pas transmises, l'eau chaude seulement est équipée de comptage, la facture d'eau froide est partagée entres locataires. Les défauts de plomberies sont mal pris en compte voir pas pris en compte du tout, Comment responsabiliser sur la préservation de la ressource dans ces conditions ?



Maison de la Gibauderie

-> ce sujet a dérivé vers le droit à l'information sur la quantité et la qualité de l'eau à laquelle on est sensé avoir accès,

Un autre sujet qui interroge aussi : la pollution aux *Cryptosporidiums* du mois d'août 2023, Avec le temps d'avoir l'information, de l'eau impropre à la consommation a été distribuée, il a fallu attendre 15 jours pour avoir les résultats des analyses initiales, le problème n'a pas été résolu, mais le seuil de tolérance de ces parasites a été relevé pour 3 ans,

→ ce sujet a dérivé vers celui de la qualité de l'eau, la présence de Nitrates, de pesticides, de résidus pharmaceutiques, de protection des aires de captages, Dans le groupe, une étudiante venant de Syrie a témoigné sur la difficulté que cela engendre de ne pas avoir d'eau potable au robinet, d'avoir accès à de l'eau ayant stagné dans des cuves ne présentant aucune garantie de qualité,

Afin d'avancer concernant ces interrogations :

Aurélien, Directeur de la Maison de la Gibauderie et Noah Merlin animateur Transition écologique, ont organisé :

-> un rendez-vous avec un retraité de l'ARS et actuellement à la LPO, le 14 Mars 2023

-> un RV avec les services de l'eau de la ville de Poitiers le 20 Mars

-> une sortie au Pinail le mercredi 17 avril (Noah)

-> une exposition de l'Espace Mendes France en cours dans la maison de la Gibauderie

-> une soirée projection du film concernant les mégabassines fait par Reporterre Avec, en amont une présentation eau potable faite par un ancien de l'ARS puis après une intervenante politique écologiste.

Dans les tuyaux il reste :

La visite du labo de l'Ensip à 14h ce jour

On aurait aimé avoir la possibilité de faire :

-Une visite de la station d'eau principale de Poitiers à Bellejouane

-Une visite de celle de la station d'épuration de La Folie

À ce jour, on est assez peu, dans ce groupe, moins d'une dizaine d'habitants à se retrouver sur ces sujets liés à l'eau,

Ces réunions m'ont permis à titre individuel un complément d'information ainsi qu'un complément de compréhension sur un sujet majeur.

Prochaine réunion sur site : jeudi 6 juin 19h avec un nouveau sujet à voir : les déchets : que se passe-t-il après le ramassage des ordures ménagères ?



Maison de la Gibauderie

J'en profite pour remercier la Maison de la Gibauderie de nous donner les moyens de nous permettre cette prise de conscience des enjeux autour de l'eau, ainsi que de nous permettre de partager nos expériences à l'échelle du quartier. »

2-La journée de la femme :

Sandra Doray Dufaud, responsable du secteur familles prend la parole :

Des femmes sont venues la voir pour lui demander d'avoir un espace à elles. Le conseil d'administration a validé ce projet.

-le 25 novembre 2023, journée de la femme, 35 personnes y participent (inscriptions limitées à 35) avec un temps convivial avec une intervenante (danse) et la constitution de petits groupes pour évoquer les difficultés d'être une femme aujourd'hui.

-le 9 mars 2024, 30 femmes (inscriptions limitées à 30) se réunissent avec une art-thérapeute. Sandra en retient une nouvelle fois, une « journée » intergénérationnelle avec beaucoup d'émotion et de confiance.

La parole est donnée à des participantes :

« Isabelle avait envie de participer mais son mari était lui embêté de rester seul. Elle a fait plein de choses, de l'art plastique et des rencontres . Lors de la deuxième journée, elle a emmené sa fille adolescente qui a des problèmes de confiance en elle et qui s'est éclatée avec l'art plastique ».

« Anaïs a trouvé l'ambiance sympathique, la journée bien animée. Le fait d'avoir une activité commune (danse, loisirs créatifs) permet des rencontres entre des personnes ayant des problèmes identiques (exemple : femmes seules). Elle aimerait que ces journées perdurent, 2 fois par an ou plus ».

Dominique , administratrice, a animé un petit groupe de travail la première fois. Intérêt : la diversité du groupe. La parole a circulé, se partage, et bénéficie du cumul d'expériences.

Grande découverte pour tout le groupe : on a en France tout un arsenal législatif pour défendre les droits des femmes mais un problème d'application : énorme chemin à parcourir.

En tant que membre du CA : c'est une démarche de développement du pouvoir d'agir qui s'appuie sur la conviction profonde que ce sont les personnes concernées, ici les femmes, qui sont les plus à même de résoudre leurs problèmes. Prise de conscience de la force du collectif avec constitution de groupes de pairs (femmes, parents d'enfants porteurs de handicap, personnes en fin de vie).



Maison de la Gibauderie

Conviction personnelle et d'administratrice de la MG : nous sommes encore bien loin de l'égalité des droits, et l'expression, l'action en groupes de pairs est une marche vers plus de démocratie puis de mixité.

Il apparaît important que nous continuions à oser, à « faire des pas de côté » à expérimenter ce qui ne nous apparaît pas d'emblée une évidence facile.

Jacqueline, habitante du quartier, décrit son parcours à la Maison de la Gibauderie. « Elle y est arrivée, un peu par hasard, en sortant d'une séance de Pilate. Elle y a rencontré Sandra qui l'a entraînée vers un spectacle. Elle a fait connaissance avec les équipes et apprécie la bienveillance et le non jugement. Elle s'est ensuite lancée dans les activités de l'Accueil de loisirs en tant que bénévole : cela lui plait, elle choisit les activités qui lui conviennent (activités sur l'eau avec Noah, bowling avec Clément) et oublie ses 75 ans. Elle remercie Claire, adjointe Bien Vieillir, qui lui a permis de rencontrer l'ancienne directrice de l'école de ses enfants. La Maison de la Gibauderie lui permet de sortir d'un moment de vie très difficile ».

Aurélien remercie Jacqueline qui, connaissant beaucoup d'habitants, fait bénéficier la Maison de la Gibauderie de son réseau.

3-Rapport financier 2023:

Consultable sur le site internet de la Maison de la Gibauderie, dans la rubrique « Ressources-Rapports, Procès-verbaux -2024- Rapport d'Assemblée Générale 2024- Rapport financier 2023 ».

Georges Apostolou, trésorier adjoint, par ailleurs animateur bénévole de l'atelier vélo, assure l'interim de Soumia Rabi, trésorière en retrait actuellement. Il précise que notre fonds de roulement montre une bonne santé, correspondant à 4.5 mois de fonctionnement (le nombre habituel de mois de fonds de roulement est pour une association de 3 mois).



Maison de la Gibauderie

Rapport financier

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023	
Compte de Résultat	
Produits	77 3573 €
Charges	- 770 457 €
Excédent = 3 115 €	
Amortissement des charges d'investissement	49 825 €
Amortissement des subventions d'investissement	- 12 000 €
Capacité d' autofinancement = 40 940 €	

Le fond de roulement est de 4,5 mois (quand la moyenne du milieu associatif est à 3 mo

Rapport financier

Prêt de 350 000 € contracté en mai 2018 pour l'agrandissement des locaux	
Montant de l'échéance	2 595,61 x 12 = 31 147,32 €
En 2023 la charge annuelle de 31 147,32 € se décompose en :	
Capital remboursé de	28 800,54€
Intérêts de	2 346,78€
Le capital restant dû en fin de période est de 197 718 €	

Extrait du rapport du commissaire aux comptes, Monsieur Laurent Rivault :

« Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice »



Maison de la Gibauderie

4-Choix du commissaire aux comptes.

Il est proposé au vote le renouvellement du mandat du cabinet Baker Tilly pour une durée de 6 ans.

VOTE

Le rapport moral 2023, le rapport d'activités 2023, le rapport financier 2023, l'affectation de l'excédent budgétaire 2022 aux fonds propres de l'Association, le renouvellement du mandat du cabinet Baker Tilly pour une durée de 6 ans sont soumis à un vote groupé à mains levées, un vote séparé n'ayant pas été demandé par les adhérents : ils sont adoptés à l'unanimité des votants.

2- PERSPECTIVES 2024 :

1-Rapport d'orientation 2024 :

Consultable sur le site internet de la Maison de la Gibauderie, dans la rubrique « Ressources-Rapports, Procès-verbaux -2024- Rapport d'Assemblée Générale 2024- Rapport d'orientation 2024 ».

Présenté par la Présidente,

« La Maison de la Gibauderie traverse en 2024 sa première crise financière. J'ai écrit à tous les adhérents en janvier 2024 pour le leur expliquer au nom du CA. La hausse des salaires de la convention collective, qui était nécessaire car la filière de l'animation était l'une des moins bien payée du pays, nous a occasionné une surcharge de 10% de la masse salariale. Et tout n'est pas réglé car nous ne parvenons pas à recruter un comptable car nous ne payons pas assez. En outre, la Maison est impactée comme tout le monde par l'inflation. En outre, je rappelle que nous remboursons l'emprunt qui a permis l'agrandissement de cette maison en 2017 (28 000 euros par an).

Nous avons passé l'hiver et le printemps à chercher des solutions pour résorber le déficit prévisionnel de 40 000 euros tout en maintenant l'ensemble de nos objectifs sociaux permanents et complémentaires :

- la convivialité et le développement du lien social*
- la citoyenneté et l'éducation populaire*
- la justice sociale et l'accès aux droits*
- la transition écologique*

Nous ne sommes pas seuls pour faire face à cette crise. Nous sommes assidus sur les groupes de travail du Collectif des Maisons de quartier (qui rassemble les 10 MQ de Poitiers, toutes confrontées à un déficit prévisionnel d'environ 10%). La CAF a contribué à la résorption du déficit en augmentant son financement de



Maison de la Gibauderie

15%. La Ville de Poitiers a contribué de manière moindre, en gelant le financement alors qu'elle diminue les subventions aux autres associations de Poitiers.

Voici les décisions prises par le CA en interne pour revenir à l'équilibre :

- non remplacement de Sylvain, le salarié chargé de la culture, de la logistique et de la communication*
- fermeture de l'accueil 4 matinées par semaine en période scolaire (et qqs semaines pendant les vacances) pour affecter notre agent d'accueil Sandie à des missions de communication*
- reprise de quelques temps d'accueil par Elodie (la directrice de l'accueil de loisir)*
- ventilation des missions de la logistique sur les salariés en poste*
- réduction des activités culturelles (le directeur Aurélien assurant lui-même les soirées en remplacement de Sylvain)*
- réduction du budget de ménage*
- renoncement à des activités déficitaires, notamment culturelles*
- mot d'ordre général de dépenser moins*

À l'égard de nos usagers, nous avons entamé une révision générale de la politique tarifaire, qui sera applicable à la rentrée scolaire 2024. Les hypothèses de gratuité, qui étaient nombreuses, ont été rediscutées, ainsi que tous les tarifs. Le principe est désormais que l'usage des locaux et le bénéfice d'un temps de travail salarié (inscription, ménage, logistique...) sont désormais facturés. Seules demeurent quelques hypothèses de gratuité :

- usage gratuit de 3 petites salles par an pour toute association de Poitiers*
- usage gratuit de la grande salle 1 fois par an (une soirée de semaine) pour chaque association hébergée*

Les associations hébergées, qui sont celles dont l'activité contribue aux missions de la Maison, n'ont plus la gratuité des locaux mais bénéficient d'un tarif préférentiel.

Tous les tarifs ont été ou vont être augmentés : certains faiblement (l'accueil de loisirs), d'autres beaucoup plus (location de salles).

Je rappelle que la meilleure manière d'assurer l'accès à la Maison de quartier est de faire une progressivité des tarifs en fonctions des revenus.

Nous appliquons ce principe à toutes nos activités et nous invitons les associations à y réfléchir.

Nous sommes dotés d'un outil d'évaluation continue de notre action. Tous les 6 mois nous faisons le point sur notre progression dans nos objectifs : nous analysons nos succès et nos échecs et cela donne à chacune des orientations concrètes que les salariés et bénévoles mettent en œuvre. Ce pilotage rapproché de 6 mois en 6 mois est précieux pour ajuster au mieux, notre action quotidienne



Maison de la Gibauderie

et aussi pour prendre les meilleures décisions dans ce contexte de tension financière.

Le CA vous présente aujourd'hui un budget prévisionnel à l'équilibre, mais un fonctionnement dégradé par des sacrifices importants. C'est pourquoi nous continuerons notre réflexion et nos décisions pour retrouver des marges de manœuvres pour améliorer les conditions de travail des salariés et des bénévoles, et la qualité du service rendu aux habitants qui fréquentent cette maison. Je remercie Aurélien, qui est le garant sans faille de notre projet, et les membres du CA, qui ont supporté des mois de débats et de décisions difficiles sans se décourager. L'objectif est de mettre en place une organisation satisfaisante et un modèle économique soutenable, afin que la sérénité revienne et nous permette de nous consacrer à nos missions de terrain auprès des habitants ».

La parole est donnée à la salle, les associations hébergées interviennent :

La gymnastique volontaire conteste pour elle la possibilité de payer 60 € l'utilisation de la grande salle. Cela reviendrait à 4000 € par an sur un budget annuel de 11 000 €. Elle fait une proposition : revenir à 20 €/heure d'occupation. Elle dit ne pas pouvoir augmenter la cotisation de ses adhérents. Étant dans une fédération, elle n'aurait pas le droit de différencier les cotisations. Sa Présidente est également adhérente de l'association « pourquoi pas la ruche » et signale y constater le même problème, conséquence de la politique nationale. Le groupe de la GYM Equilibre fonctionne très bien, l'association remercie la Maison de la Gibauderie de lui avoir amener des adhérents et ne souhaite pas perdre la relation avec cette maison mais va chercher ailleurs une salle.

Christophe Parent, de la Fédération des centres sociaux constate que ce sont des témoignages forts, on est sur de l'humain, au cœur même de notre activité ce qui a motivé la mobilisation de tous les centres sociaux de France, le 31 janvier 2024. La fédération travaille sur la recherche de nouveaux acteurs financiers mais le compte n'y est pas, il faudra se mobiliser. Il rappelle la mobilisation contre la diminution des éducateurs de rue le 30 juin.

Une adhérente, bénévole à la Croix Rouge se propose pour assurer une présence à l'Accueil. Aurélien rappelle que le secrétariat au bureau d'accueil y est confidentiel et difficile à partager (notion de confidentialité sur les identités, les adresses, les différentes facturations des activités...). Par contre, le travail de lien, de contact humain est réalisable par un bénévole (présence auprès des animateurs sur le café parent par exemple) »

Aurélien précise que nous fêterons les 20 ans de la Maison de la Gibauderie en 2025. Il compte sur la mobilisation des habitants pour les célébrer lors de la fête de quartier 2025.



Maison de la Gibauderie

Une journée « portes ouvertes » sera organisée le 14 septembre avec un concert le soir.

2-Budget prévisionnel 2024 :

Consultable sur le site internet de la Maison de la Gibauderie, dans la rubrique « Ressources-Rapports, Procès-verbaux -2024- Rapport d'Assemblée Générale 2024- Budget prévisionnel 2024 ».

770 000 euros

3-Adoption des montants des adhésions 2024-2025,

Reconduction proposée des tarifs 2023-2024 :

Adhésion famille : 15 euros,

Adhésion individuelle adulte : 8 euros,

Adhésion individuelle « jeune » pour les 10-17 ans : 3 euros

Adhésion pour les associations partenaires : 40 euros,

Adhésion inter maisons de quartier de Poitiers : 1 euro.

VOTE : Le rapport d'orientation 2024, le budget prévisionnel 2024, le montant des adhésions 2024-2025, sont soumis au vote : un vote séparé a été demandé par les adhérents :

Ils sont adoptés selon les modalités suivantes :

Rapport d'orientation 2024 : 59 voix pour sur 59 votants, unanimité

Budget prévisionnel 2024 : 55 voix pour, 0 voix contre, 4 abstentions

Montant des adhésions 2024-2025 : 54 voix pour, 4 voix contre, 1 abstention.

3-VIE ASSOCIATIVE :

-Élection des candidats au Conseil d'Administration :

1 administratrice est sortante, au terme de son mandat de 3 ans et se représente :

Sophie Jousseume

2 autres adhérentes sont candidates au poste d'administratrice :

Patricia BUVAL

Laure DUBIE

Les candidats se présentent aux adhérents.

VOTE : à bulletin secret,

Scrutateurs : Sandie Augustin, Elodie Bonnet.

Résultats : 60 votants, 59 voix pour les 3 candidats, 1 vote blanc



Maison de la Gibauderie

Tous les candidats sont élus au poste d'administrateur.

La composition du nouveau Conseil d'Administration est donc la suivante :

Moudar Alsouliman, Georges Apostolou, Eugénie Auberger, Martine Bouilly, Patricia Buval, Laure Dubie, Dominique Dupont, Diane Hambinintsoa, Catherine Guérin, Sophie Jousseume, Marlène Lautrette, Aroussia Moreau, Soumia Rabi, Patrick Rallet.

Fin de l'Assemblée Générale Ordinaire à 11h30 suivie d'un apéritif de l'amitié.